

## Guide d'utilisation – Nouvel outil de suivi des VDR

1. Cliquer sur la « Fiche entreprise » et sélectionner l'entreprise concernée :

The screenshot shows the 'Accès producteurs' website interface. The top navigation bar includes 'Site corporatif', 'Mon dossier', 'À propos', and 'Contactez-nous'. The main menu has several items, with 'Fiche entreprise' highlighted by a red box. Below the menu, there is a search section titled 'Fiche détaillée d'entreprise' with a search criteria table and a search button.

Critères de sélection	# résultats par page
Rechercher par <input checked="" type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Site GEP <input type="checkbox"/> Site AQC <input type="checkbox"/> No. Producteur <input type="checkbox"/> No. Bâtiment	10
Résultats de recherche Sélectionnez un item	
<input type="button" value="Soumettre"/>	

La fiche suivante de l'entreprise va s'afficher. La section « Informations sur la GEP » vous permet d'effectuer (1) le suivi de vos livraisons en comparaison de vos VDR annualisés et (2) le suivi de vos prévisions et livraisons en comparaison de vos VDR annualisés.

This screenshot shows the search criteria section of the website. It includes a search bar with a dropdown menu and a 'Soumettre' button.

Rechercher par  
 Entreprise  Site GEP  Site AQC  No. Producteur  No. Bâtiment

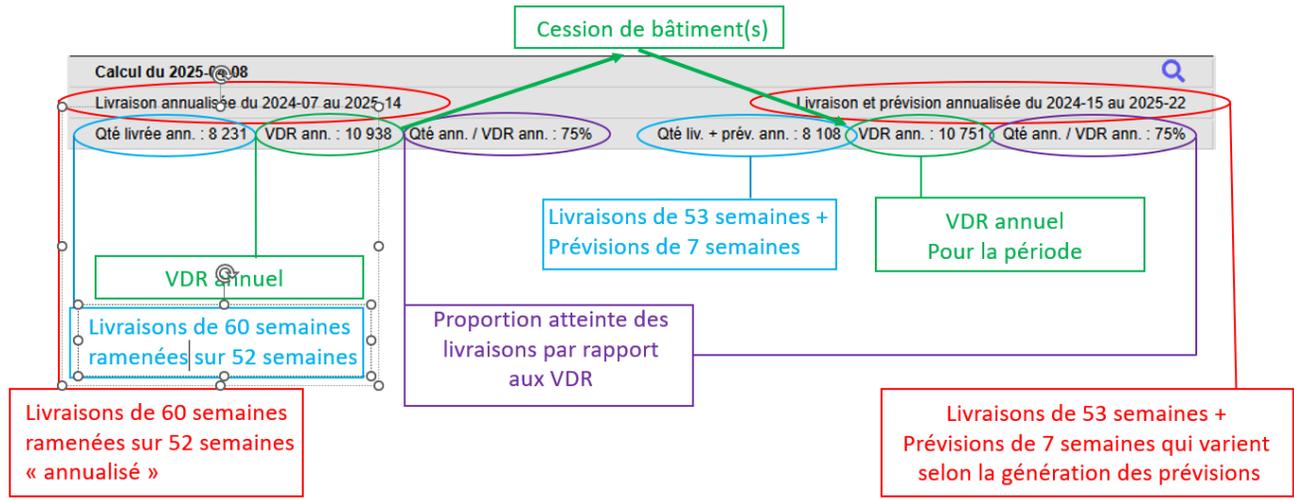
Résultats de recherche  
Sélectionnez un item

This screenshot shows the 'Informations de base de l'entreprise' and 'Informations sur la GEP' sections of the website. The 'Informations de base de l'entreprise' section includes fields for company name, address, phone number, and contact person. The 'Informations sur la GEP' section includes a table with columns for 'Calcul du', 'Livraison annualisée', and 'Livraison et prévision annualisée'.

Informations de base de l'entreprise	
Numéro et nom de l'entreprise	
Adresse	
Code postal	
Numéro de téléphone	
Personne contact (Prénom, Nom)	
Numéro de fax	
Adresse électronique	

Informations sur la GEP	
Rapport de mouvement	<input type="radio"/> Courriel <input type="radio"/> Fax <input type="radio"/> Courrier <input type="radio"/> SMS <input type="radio"/> Aucun
Numéro d'intervenant PorcTracé (CPC)	
Calcul du 2025-04-08	
Livraison annualisée du 2024-07 au 2025-14	Livraison et prévision annualisée du 2024-15 au 2025-22
Qté livrée ann. : 8 231 VDR ann. : 10 938 Qté ann. / VDR ann. : 75%	Qté liv. + prév. ann. : 8 108 VDR ann. : 10 751 Qté ann. / VDR ann. : 75%

## Explication détaillée de la section « Informations sur la GEP »



2. Cliquer sur la petite loupe ci-dessous :



La fenêtre suivante va s'afficher et vous permettra d'obtenir l'information pour chaque semaine de calculs.

**Historique des suivis de livraison**

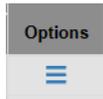
Les VDR en rouge sont indicatifs puisque sujets à changements

Date de calcul	Livraison annualisée			Livraison - prévision annualisée				Options	
	Livrée ann.	VDR ann.	Livrée ann. / VDR ann.	Livrée ann.	Prévision ann.	Total	VDR ann.		Total / VDR ann.
2025-04-08	8 231	10 938	75.25 %	7 393	715	8 108	10 751	75.42 %	🔍
2025-04-01	8 231	10 961	75.09 %	7 393	715	8 108	10 751	75.42 %	
2025-03-25	8 398	10 985	76.45 %	7 551	544	8 095	10 775	75.13 %	
2025-03-18	8 316	11 008	75.55 %	7 416	469	7 885	10 798	73.02 %	

Premier Précédent Page 1 / 1 Aller à Suivant Dernier

- 🔍 Consulter sommaire livraison
- 🕒 Consulter sommaire livraison-prévision
- 📄 Télécharger le rapport de livraison
- 📄 Télécharger le rapport de livraison-prévision

Il faudra ensuite se positionner sur la ligne du calcul pour lequel vous désirez avoir l'information détaillée et cliquer sur l'icône suivant :



Vous pourrez alors consulter le suivi, par bâtiment, de vos VDR selon les livraisons et également selon les livraisons et prévisions (encadré bleu).

Ces informations pourront aussi être téléchargées (encadré vert).

3. Consultation détaillée du suivi, par bâtiment, de vos VDR selon les livraisons sur 60 semaines

Date de calcul : 2025-04-08

Les VDR en rouge sont indicatifs puisque sujets à changements

Bâtiment				Livraison du 2024-07 au 2025-14 (2024-02-11 au 2025-04-05)			
No.	Nom	Innocupé par l'entreprise	Jours d'occupation	Qté 60 sem. (420 jours)	Qté ann.	VDR ann.	Qté ann. / VDR ann.
	Total entreprise		0	9 472	8 231	10 938	75.25 %
			420	2 113	1 836	2 942	62.41 %
			420	0	0	0	0 %
			420	146	127	1 260	10.08 %
			420	7 213	6 268	6 736	93.05 %

Premier    Précédent    Page 1 / 1    Aller à    Suivant    Dernier

Bien que l'information dans cette section soit présentée par bâtiment, il est à noter que la pénalité sur les volumes de porcs livrés en excédant du VDR s'applique à l'échelle de l'entreprise.

Dans l'exemple ci-dessus, l'entreprise a livré 75,25 % de son VDR autorisé pour la période de référence. Cette entreprise a peu de risques de se voir attribuer une pénalité car elle ne dépasse pas son VDR annualisé selon ses livraisons à la date du calcul.

**Dans le cas où le taux indiqué dans la colonne « Qté ann. /VDR ann. » du Total entreprise serait supérieur 100 %, il y a risque de pénalité.**

4. Consultation détaillée du suivi, par bâtiment, de vos VDR selon les livraisons et prévisions sur 60 semaines

Date de calcul : 2025-04-08									
Les VDR en rouge sont indicatifs puisque sujets à changements									
Bâtiment				Livraison du 2024-15 au 2025-14 et prévision du 2025-15 au 2025-22 (du 2024-04-07 au 2025-05-31)					
No.	Nom	Innocupé par l'entreprise	Jours d'occupation	Qté livrée 52 sem. (364 jours)	Qté prévue 8 sem. (56 jours)	Total 60 sem. (420 jours)	Qté ann.	VDR ann.	Qté ann. / VDR ann.
	Total entreprise		0	8 507	823	9 330	8 108	10 751	75.42 %
			420	2 113	0	2 113	1 836	2 942	62.41 %
			420	0	0	0	0	0	0 %
			420	0	0	0	0	1 073	0 %
			420	6 394	823	7 217	6 272	6 736	93.11 %

Premier    Précédent    Page 1 / 1    Aller à    Suivant    Dernier

À nouveau, bien que l'information dans cette section soit présentée par bâtiment, il est à noter que la pénalité sur les volumes de porcs livrés en excédant du VDR s'applique à l'échelle de l'entreprise.

Dans l'exemple ci-dessus, l'entreprise est à 75,42 % de son VDR autorisé pour la période de référence. Cette entreprise a peu de risques de se voir attribuer une pénalité car elle ne dépasse pas son VDR annualisé selon ses livraisons et prévisions à la date du calcul.

**Dans le cas où le taux indiqué dans la colonne « Qté ann. /VDR ann. » du Total entreprise serait supérieur 100 %, il y a risque de pénalité.**